



QU'EST-CE QU'UN EXAMEN NEUROLOGIQUE ?

Lorsqu'on souffre d'un problème neurologique que ce soit à la suite d'un accident ou d'une maladie, des examens sont généralement proposés pour confirmer le diagnostic initial et si possible quantifier l'atteinte. A quel type d'examens peut-on s'attendre ? Entretien réalisé auprès de la Dre Sarah Berrut, Spécialiste FMH en neurologie, Clinique de Montchoisi et Clinique Valmont. / *Adeline Beijns*



Docteur Sarah Berrut
Spécialiste FMH en neurologie,
Clinique de Montchoisi et clinique
Valmont

Quels sont les examens spécifiques que vous proposez en neurologie ?

En fonction des symptômes et de l'examen clinique réalisé par un neurologue, quatre examens peuvent être

prescrits à savoir, l'électroencéphalographie (EEG), l'électroneuromyographie (ENMG), l'examen Doppler des vaisseaux du cou et la polysomnographie en cas de troubles du sommeil. En ce qui concerne l'EEG, il s'agit d'un examen qui permet d'étudier, en temps réel, l'activité électrique du cerveau en plaçant des électrodes sur le crâne.

Cet examen est principalement utilisé pour investiguer une suspicion d'épilepsie à la suite de malaises qui pourraient être dus à la maladie mais aussi pour analyser certains troubles

cognitifs (perte de la mémoire, démarche débutante...). Il dure entre 20 et 30 minutes même si des EEG prolongés peuvent être réalisés en milieu hospitalier en cas de besoins d'analyses approfondies. Quant à l'ENMG, cet examen complémentaire permet d'évaluer le fonctionnement du système nerveux périphérique et d'étudier les muscles et la jonction musculaire. Il se divise en deux parties, la première consiste à stimuler électriquement les nerfs moteurs et sensitifs, la deuxième à analyser l'activité des muscles.

L'examen Doppler associe l'image (échographie) et la réflexion des ultrasons sur des particules en mouvement (doppler). Il permet d'explorer les artères du cou et les artères intracrâ-

niennes, par exemple lors d'un accident vasculaire cérébral, lorsque l'on suspecte que la cause soit artérielle, en quantifiant le degré de sténose des artères, ce qui sert à orienter le traitement. Enfin, en cas de troubles du sommeil d'origine neurologique tels que le syndrome des jambes sans repos, ou la narcolepsie, la polysomnographie est parfois nécessaire et permet d'étudier différents paramètres physiologiques pour caractériser les troubles et les traiter.

Quels sont les avantages de ces examens ?

En cas de troubles sensitifs et/ou moteurs, ces examens permettent non seulement de confirmer le diagnostic, de donner des indications quant aux

causes éventuelles, de quantifier le degré de l'atteinte mais aussi d'orienter le traitement.

Ces examens, sont-ils dangereux et/ou douloureux ?

Ils sont dénués de tout risque pour le patient et sont, en ce qui concerne l'EEG, le doppler et la polysomnographie, indolores.

L'ENMG peut être, en revanche, ressenti comme désagréable, car il consiste en des stimulations électriques et peut nécessiter que l'on insère des aiguilles dans certains muscles.

Sont-ils pris en charge par les assurances maladies de base ?

Oui, ils le sont tous. ●

